

La communauté de communes vous accompagne
pour valoriser vos biodéchets

MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL POUR COMPOSTER LES BIODÉCHETS

Offre réservée aux habitants et associations du territoire
(Secteurs Aurignac, Boulogne-sur-Gesse, L'Isle-en-Dodon, Montréjeau, Saint-Gaudens) *

La Communauté de Communes Cœur Coteaux Comminges
vous accompagne pour valoriser vos biodéchets

Pour les foyers avec un extérieur :

Composteur
individuel



400 litres
30 €

Bioseau



7 litres
2 €

ET / OU



à la cuisine
> déchets alimentaires
avant leur vidage
dans le composteur

Biodéchets :

- > Déchets alimentaires
- > Déchets végétaux

Guide offert



Pour les appartements : **Lombricomposteur**
> Déchets alimentaires
45 €

Inscription obligatoire avant le retrait du matériel :

Par téléphone au service déchets :

☎ 05 61 94 74 41

ou

Sur Internet

☎ lien : bit.ly/3RHgi0l

☎ scan QR code :



Distribution :

- Sur RDV du lundi au vendredi | 9 h - 12 h & 14 h - 16 h
- Lieu au choix :
 - Boulogne-sur-Gesse | Services techniques | Boulevard J. Mujica
 - Saint-Gaudens | Services techniques | 759 route du Circuit
- Règlement possible par carte bancaire, chèque ou en numéraire
- Matériel contenant dans le coffre d'une voiture
- Un dispositif par foyer tous les 5 ans

+ d'infos : www.coeurcoteaux-comminges.fr

* Justificatif à produire : pièce d'identité + factures < 3 mois (électricité, eau, téléphone...)